Texte 3

Les nouveautés de la rentrée 2013 Donner à chacun les moyens de mieux apprendre La priorité à l'école primaire L'essentiel

- > Le parcours scolaire d'un enfant se joue pour beaucoup dans les premières années. L'école primaire est en effet le lieu des apprentissages fondamentaux et donc aussi celui où les premiers retards apparaissent : à l'entrée au collège, 15 % des élèves connaissent déjà des difficultés sévères ou très sévères et 25 % ont des acquis fragiles. Or, notre école primaire souffre depuis de nombreuses années d'un sous-investissement et est marquée par une forte répercussion des inégalités sociales sur la réussite scolaire. C'est pour mettre fin à cette spécificité française, que nos écoliers paient au prix fort, que la priorité est donnée au primaire.
- > Plus de 3 350 postes d'enseignants sont créés dans les écoles publiques et privées sous contrat à la rentrée 2013.
- > 400 postes environ sont consacrés au développement de la scolarisation des enfants de moins de trois ans dans des conditions adaptées à leur très jeune âge.
- > Plus de 1 000 postes sont destinés au déploiement du dispositif « plus de maîtres que de classes » qui permettra la mise en place, dans les zones difficiles, de pratiques pédagogiques innovantes favorisant la réussite des élèves.
- > Un effort particulier est également réalisé cette année en faveur du remplacement, puisque 720 créations de postes y seront consacrées dans le premier degré.
- > 1,3 million d'élèves du primaire soit près d'un écolier sur quatre bénéficieront à la rentrée
- 2013 de nouveaux rythmes scolaires (cf. page 10). La semaine de quatre jours et demi permettra de mieux répartir les heures de classe sur la semaine, d'alléger la journée de classe de 45 minutes en moyenne et de programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Grâce à cette réforme, le nombre de jours d'école passera de 144 jours par an à 180 jours, et se rapprochera ainsi de la moyenne de l'OCDE qui est de 187 jours.
- > Plus de 10 000 personnes seront recrutées pour assister les directeurs d'école sur le plan administratif, aider les enseignants dans des tâches éducatives et apporter un appui dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.
- > Enfin, la transition entre le primaire et le collège, que l'on sait compliquée pour beaucoup d'élèves, sera facilitée par la **mise en place des conseils école-collège,** qui proposeront des actions de coopération et des projets pédagogiques communs à un collège et aux écoles de son secteur.

Plus de 3 350 postes d'enseignants supplémentaires

Le plan d'urgence adopté l'an dernier avait permis de créer 1 000 postes de professeurs des écoles